

**MASTER 2**SCIENCES HUMAINES  
& SOCIALES**Mention PSYCHOLOGIE  
CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE  
ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ****Parcours Neuropsychologie  
clinique et psychopathologie  
cognitive, adulte et personne âgée****UFR 5**Faculté des Sciences du sujet  
et de la société**Département  
PSYCHOLOGIE****Secrétariat pédagogique :**Master Psychologie  
Bât. B - Bureau 210 / Bât. B -  
Bureau 202  
04 67 14 20 93 / 04 67 14 21 52  
[master.psychologie@univ-  
montp3.fr](mailto:master.psychologie@univ-montp3.fr)**Responsables de la formation**Mme Marie-Christine  
GÉLY-NARGEOT  
[marie-christine.gely-nargeot@  
univ-montp3.fr](mailto:marie-christine.gely-nargeot@univ-montp3.fr)  
M. Stéphane RAFFARD  
[stephane.raffard@univ-montp3.fr](mailto:stephane.raffard@univ-montp3.fr)**Lieu de la formation :**  
Montpellier**Formation continue :**Bât. B - 04 67 14 55 64  
[ufr5.fc@univ-montp3.fr](mailto:ufr5.fc@univ-montp3.fr)● Durée de la formation  
1 année(s) Formation initiale Formation continue Apprentissage VAE EAD**PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Le Master deuxième année (M2) **Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive, adulte et personne âgée** a pour objectif de délivrer des connaissances et des compétences professionnelles spécifiques aux psychologues cliniciens spécialisés en neuropsychologie, psychopathologie cognitivo-comportementale et en psychogérontologie. Ce parcours est donc fondamentalement orienté vers la psychologie de l'adulte et de la personne âgée, sa finalité est indifférenciée (professionnelle ou recherche : Doctorat de Neuropsychologie et Psychopathologie).

Il forme donc les futurs psychologues cliniciens susceptibles de travailler dans les différents champs de la santé mentale (psychiatrie, neurologie, gérontologie...) et de la réadaptation, mais également les futurs chercheurs.

Le M2, deuxième et dernière année de Master Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive, adulte et personne âgée est une étape obligatoire pour l'obtention du titre de psychologue (Titre professionnel protégé, loi du 25 juillet 1985 et décrets d'application, arrêté du 19 mai 2006, délivré aux titulaires d'une licence, master 1 et master 2 en psychologie).

Les enseignements en M2, poursuivent les enseignements abordés en M1. Ils se focalisent sur l'approfondissement de l'identification (sémiologie), l'évaluation (bilans) et la compréhension du fonctionnement et des dysfonctionnements du comportement des individus (applications diagnostiques), sur les interventions permettant de modifier efficacement les troubles présentés (réadaptation), sur la méthodologie de la recherche. Ils s'organisent à partir de l'étude conjointe de la spécificité de la personne, selon les âges de la vie (fonctionnement, dysfonctionnements, préventions et prises en charge neuropsychologiques et cognitivo-comportementales). L'étude psychologique du sujet est abordée corollairement à celles de son environnement social et de sa santé, préalables indispensables au diagnostic et aux interventions adaptées.

**CONDITIONS D'ADMISSION****En M2 :**

- Cette formation est ouverte de plein droit aux étudiants de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 titulaires du M1 parcours Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive, adulte et personne âgée depuis l'année universitaire 2017/2018.
- Tous les autres étudiants souhaitant intégrer ce parcours du M2 doivent candidater sur le portail [Ecandidate](https://www.univ-montp3.fr/etudes-a-montpellier-en-lmd) de l'université.

Vous êtes **salaré (du public ou du privé), demandeur d'emploi, travailleur non salarié, profession libérale, etc ...** et vous souhaitez vous inscrire à l'université dans le cadre d'un dispositif de formation continue, contactez le SUFCO : [ufr5.fc@univ-montp3.fr](mailto:ufr5.fc@univ-montp3.fr)

**L'expérience professionnelle :** une autre voie d'accès à un diplôme ou une autre voie pour valider un diplôme :

- La Validation des Acquis Professionnels (VAP) : [ufr5.fc@univ-montp3.fr](mailto:ufr5.fc@univ-montp3.fr)
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : [vae@univ-montp3.fr](mailto:vae@univ-montp3.fr)

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'Université : International > Études à Montpellier en LMD : <https://www.univ-montp3.fr/fr/etudes-a-montpellier-en-lmd>

**SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES**

- Maîtriser les grandes théories explicatives du fonctionnement psychique dans ses différentes acceptations (émotions, cognitions), du normal au pathologique, de l'adulte à la personne âgée,
- Connaître et savoir appliquer la méthode et la procédure adaptée pour mettre à l'épreuve l'hypothèse diagnostique du patient,
- Acquérir les pratiques de la profession, les règles éthiques et travailler en regard du respect des codes de déontologie du psychologue,
- Être capable d'élaborer et de présenter un projet de recherche,
- Développer des capacités d'analyse, de synthèse et de rigueur scientifique.



# MASTER 2 PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ PARCOURS NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE COGNITIVE, ADULTE ET PERSONNE ÂGÉE

## SEMESTRE 3 / 30 ECTS

Méthodologie de la recherche (2 au choix)	8 ECTS
Méthodologie de la planification d'une expérience	4ECTS
Recherche-action et interventions dans les organisations	4ECTS
Méthodes d'évaluation en psychologie	4ECTS
Méthodo de la recherche clinique dans le champ de la santé	4ECTS
Méthodologie de la rédaction scientifique des recherches	4ECTS
Clinique psychiatrique et psychopathologie cognitive adulte	4ECTS
Sémiologie neuropsychologique des cognitions et des émotions	12 ECTS
Sémiologie neuropsychologique adulte	6ECTS
Sémiologie neuropsychologique personne âgée	6ECTS
Méthodes & techniques des pratiques cliniques en neuropsychologie	7 ECTS
Langue vivante	3 ECTS

## SEMESTRE 4 / 30 ECTS

Psychopathologie cognitive adulte et personne âgée	12 ECTS
Clinique psychiatrique et psychopathologie cognitive adulte	6ECTS
Clinique psychiatrique & psychopathologie cognitive personne âgée	6ECTS
Méthodes & techniques des pratiques cliniques en psychopathologie cognitive	8 ECTS
Méthodes et tech. des pratiques cognitivo-comportementale	5ECTS
Pratiques institutionnelles	3ECTS
TER et stage en psychologie adulte et personne âgée	10 ECTS

## POURSUITE D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY

### Après le M2 :

L'obtention du Master Neuropsychologie clinique et psychopathologie cognitive, adulte et personne âgée a pour vocation de déboucher directement sur la vie active. Toutefois, il permet également l'inscription en thèse de doctorat Psychologie (selon dispositions de l'École Doctorale d'accueil).

## FINALITÉS PROFESSIONNELLES ET DÉBOUCHÉS

### Après le M2 :

- Les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (après la thèse),
- Les métiers de la psychologie,
- Les métiers de la santé (établissements de soins et d'hospitalisation : pôles gériatriques, hôpitaux psychiatriques, pôles neurologiques, services de neurochirurgie, médecine interne, rééducation fonctionnelle...),
- Les métiers du social (établissements de garde et de séjour : résidences pour personnes âgées, EHPAD, maisons de retraites...),
- Les concours de la fonction publique.

## MODALITÉS PARTICULIÈRES

- **Ce Master est accrédité** par le Comité Français de Délivrance de la Certification EUROPSY (les étudiants qui en sont issus peuvent postuler sur les postes de Psychologue dans toute l'Europe).

- **Stage obligatoire en M2**, de 400h. Chaque étudiant devra effectuer deux stages, à parité  $\pm$  50h, pour une durée totale de 400h, pendant la durée du M2 (septembre-mai). Ils seront composés :

- 1) d'un stage sur le terrain en neuropsychologie (en psychiatrie, neurologie, médecine interne etc....)
- 2) d'un stage sur le terrain en institution spécialisée en gériatrie ou gériatrie (EHPAD, UCC, SSR, USLD, Unités Mobiles de Gériatrie, services de court à long séjours etc...). Ces stages sont à effectuer au fil des deux semestres, dans l'intervalle des unités d'enseignement c'est-à-dire en respectant l'alternance cours en présentiel à l'université et stage sur le terrain (environ 2 semaines de cours alternant avec 4 semaines de stages).

Ils se déroulent en conformité avec l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel :

- 1) sous la responsabilité d'un psychologue praticien-référent, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans, et conjointement
- 2) sous la responsabilité de Anne Gayral (Professeure associée, responsable des stages), en tant que maître de stage. Obligatoirement, les lieux de stage devront avoir été préalablement validés, par la responsable des stages (A. Gayral).

**Coordinatrice pédagogique** : Anne Gayral : [AGayral@aol.com](mailto:AGayral@aol.com)  
Bât. C – Bureau 230 - 04 67 14 22 46 (Lundi sur RV)

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La formation est offerte en alternance en Master 2 selon différentes modalités : en formation initiale, en formation continue, en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation selon un rythme d'alternance identique.



Sous réserve d'accord, la Région Occitanie accorde son soutien financier à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (Sufco) pour la mise en œuvre de cette action de formation. Cette mesure concerne un nombre limité de demandeurs d'emploi.

## SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE  
D'INFORMATION, D'ORIENTATION  
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

[scuio@univ-montp3.fr](mailto:scuio@univ-montp3.fr)

04 67 14 26 11

Bâtiment "Charles Camproux"

### Ouverture au public :

Lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h  
(excepté le vendredi après-midi)

## SUFÇO

SERVICE UNIVERSITAIRE  
DE FORMATION CONTINUE

[sufco@univ-montp3.fr](mailto:sufco@univ-montp3.fr)

04 67 14 55 82

Bâtiment B

### Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

## UFR 5

<https://ufr5.www.univ-montp3.fr/>

Bâtiment B

